

—Qu'as-tu ? dit le capitaine. Parles.
 —Dis donc ce que tu as vu ; reprit le sergent.
 Mais le hussard faisait de vains efforts pour rassembler ses idées et prononcer une phrase. On lui fit boire une gorgée d'eau-de-vie.
 —Mon capitaine... je l'ai vue...
 —Qui donc ?
 —J'en donne ma tête à couper... Je l'ai vue...
 —Mais qu'as-tu donc vu ? Cet homme est malade.
 —Mon capitaine, j'étais en faction à la belle étoile où vous savez, sur le bord d'un toit qui est bien à cent pieds-sous terre... Tout d'un coup, vers une heure après minuit, j'entends comme qui dirait un soupir... hou, ou ou ! Comme ça... et tout près de moi... Je ne dis rien encore, parce qu'on n'est pas un enfant et que ça pouvait être une chouette... c'était pouriant une voix de demoiselle bien douce... Qu'est-ce que j'entends ensuite, un instrument de musique qui jouait des airs tristes... tout proche de moi... Tiens ! que je commence à dire... vu qu'il n'y a dans la compagnie que le tambour qui joue du fifre, et que la maison est absente de ses propriétaires... ça me paraît bien drôle comme vous pensez, et la musique changeait de place, et ça jouait des airs si tristes que je n'avais pas un fil de sec... en même temps voilà qu'on chante... c'était trop fort... une belle voix, mais qui me répondait jusque dans mes éperons... vu que la chanson me disait des méchancetés... Sans mentir, je n'étais pas à mon aise, et voilà le sergent, qui parle, que j'aurais voulu l'y voir... Mais ce n'est pas tout ; la chanson allait toujours, et je guettais de tous mes yeux le rebord de la tour où il n'y a qu'un chat qui pourrait grimper... voilà que je la vois !...
 —Qui vois-tu donc ?
 —Cette femme... habillée de blanc, qui sort peu à peu du milieu des pierres, et qui marchait doucement, doucement, sur le haut de la muraille, on venant sur moi... Brrrr !...
 Le hussard fut repris d'une convulsion qui lui coupa la parole. Le sergent de belle humeur lui saisit la tête par ces longues cadettes que les hussards portaient alors, et lui fourra de nouveau la gourde d'eau-de-vie dans la bouche, en s'écriant :
 —Le flacon à Mademoiselle ! elle a des vapeurs.
 —Quand Mamzelle aura repris ses sens, dit le capitaine, vous la commanderez pour trois corvées hors de tour.
 Une escouade qui venait de relever des sentinelles rentrait en ce moment. Les soldats silencieux, après avoir formé leurs fusils en faisceaux, se mêlèrent à leurs camarades. L'un d'eux se rangea près du sergent, pâle comme un mort, pour savoir de quoi il était question.
 —Tu reviens du frais, toi, lui dit le sous-officier, tiens, tu es un ancien, Beauséjour, mais si tu veux voir ce que tu n'as jamais vu, regarde-moi ça, un houzard qui tombe en faiblesse pour avoir rencontré le diable en habit blanc.
 —Il a raison, dit le soldat d'un ton farouche.
 —Comment tu l'as vu aussi.
 —J'ai vu, comme je te vois, une femme en blanc. A présent si c'est le diable, je n'en réponds pas plus pour elle que pour toi.
 —Je réponds pour toi que tu es un autre imbécile ; et si je suis le diable je reconnaitrai un camarade, car je veux le voir aussi.
 —Attendez, dit le capitaine, je ferai la ronde moi-même, et vous me suivrez.
 Le capitaine jeta son manteau sur ses épaules, et sortit suivi du sergent et de quelques hommes.
 L'aube commençait à paraître.
 —Vous verrez, dit le sergent, que nous n'aurons pas l'agrément de prendre les diables en flagrant délit ; ces messieurs ne jouent que la nuit, et ils ont leurs raisons.
 On monta, au plus court, par un degré extérieur et fort dégradé, aboutissant à une plate-forme qui longeait la grande galerie, laquelle avoisinait, comme on sait, la tour de la bonne dame. Il y avait en cet endroit, à quelque distance l'un de l'autre, deux factionnaires. Au bruit de la troupe qui s'approchait, et à la lueur du fanal qu'un rebord du degré démasqua tout à coup, le premier de ces factionnaires poussa un cri et se jeta contre la muraille comme un homme hors de lui. Sa frayeur s'augmenta d'une grande confusion quand il reconnut le capitaine et ses camarades. L'officier se croisa les bras dans un profond étonnement.
 —Ah ça ! Je suis donc à la tête d'un troupeau de fous. Qu'est-ce que tu as ?
 —Rien, mon capitaine.
 —Qu'as-tu vu ?
 —Rien, mon capitaine.
 —Qu'as-tu donc entendu ?
 —Rien, mon... si fait j'ai entendu... une voix... toute la nuit... de la musique... de la musique qui fait froid aux os...
 Le soldat égaré murmura dans sa moustache :
 Son cœur est d'or, sa main de fer,
 Ouvre-toi, porte de l'enfer.
 — Toute la nuit, mon capitaine... avec une musique... un fromfrom d'enfer qui fait entrer chaque parole entre cuir et chair.
 —Amenez-moi l'autre homme qui est là-bas, dit le capitaine.
 —On ne le voit pas, reprit le sergent, qui déjà avait pris les devants.
 La suite au prochain numéro.

Ornements d'Eglise.

AUX MESSIEURS DU CLERGE.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Sous-signé, (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabriciens de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.

A. M. J. C. ROBILLARD, }
NEW-YORK. }

« Nous sommes certains que les MM. du Clergé des Etats-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier leurs ordres. Ils auront d'abord la facilité de CHOISIR SUR ECHANTILLONS et même de faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

« Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

« Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique. » Les échantillons des objets les

PLUS BEAUX ET LES PLUS NOUVEAUX, seront exposés à Montréal, aux Magasins de JOSEPH ROY, Ecr., et plus tard à Québec, chez G. D. BALZARETTI, Ecr.

On remplira avec un soin tout particulier les ordres en tout genre, qu'on voudra bien remettre pour OBJETS D'ÉGLISE.

On fera venir les ORNEMENS tout faits, si on le préfère.

J. C. ROBILLARD,

No. 32, Beaver à l'encoignure de Broad Street, New-York.

MANUEL

OU

REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,

DEDIÉ À LA JEUNESSE CANADIENNE

PAR

M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix : trente sols ; quatorze schellings.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT
DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARRÉ et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits. CHAPELEAU ET LAMOTHE.

LE JOURNAL D'AGRICULTURE CANADIEN.

LE SOUSSIGNÉ annonce respectueusement qu'il a commencé la publication d'un Journal mensuel, dans la langue française, qui sera exclusivement dévoué à la dissémination d'informations utiles pour les agriculteurs.

Les fermiers et autres qui ont un intérêt au bien du pays sont priés de lui donner leur support. Les ordres devront être adressés francs de port aux imprimeurs Lovell et Gibson, rue St. Nicolas, qui y donneront une prompt attention.

WM. EVANS,

2 avril 1844.

Éditeur et propriétaire.

A V I S.

ON demande à St. VALENTIN un MAÎTRE D'ÉCOLE marié. S'il savait les langues Française et Anglaise, il serait préféré. S'adresser à JOSEPH BISSONNET, Couvreur, Commissaire d'École.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 6d.

Chaque insertion subséquente, 7d.

Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 2s. 1d.

Chaque insertion subséquente, 10d.

Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 4d.

Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, Propriétaire.
 PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, Propriétaire.
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.